



# Synthèse des ateliers de concertation Plan Climat du Bessin au Virois

## *LIVRE BLANC*

54 propositions d'actions  
dans 7 domaines

avril 2010



## AXE N°1 : L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### **Construire une politique d'urbanisme économe en espace et en énergie, permettant le maintien d'une agriculture diversifiée**

ACTIONS	ACTEURS
action 1.1 : mettre en place des projets pilotes expérimentaux concernant de nouvelles fonctions et formes urbaines	PBV
action 1.2 : développer l'approche environnementale de l'urbanisme et utiliser les Zones d'Aménagement Concerté	PBV (sensibilisation), ADEME, DDTM, CAUE, Région
action 1.3 : réaliser des projets de développement durable à l'échelle des communes (PADD des PLU) ou des EPCI (chartes), pour y construire une politique énergétique et pour un équilibre dans la répartition spatiale entre terrains agricoles, urbains et naturels.	collectivités, PBV (sensibilisation), SCoTs, CAUE, DDTM
action 1.4 : utiliser les outils réglementaires (PLU) et intégrer la question énergétique dans les ZPPAUP, de façon à élaborer ou modifier des règlements d'urbanisme pour qu'ils permettent voire incitent à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conception de nouvelles formes d'habitat,</li> <li>- la mise en œuvre d'éco-matériaux</li> <li>- l'orientation réfléchie des habitations (bien exposer l'habitat)</li> <li>- la construction d'installations productrices d'énergies renouvelables</li> <li>- la gestion de l'eau de pluie (limiter l'imperméabilisation des sols, permettre la récupération des eaux de pluie et les toitures terrasse)</li> <li>- l'isolation par l'extérieur</li> </ul>	communes, SCoTs et PBV (sensibilisation)
action 1.5 : apporter un appui aux organisations accompagnatrices des exploitations agricoles, pour favoriser la diversité des systèmes d'exploitations et leur maintien	PBV (PIDIL), ADASEA, Chambre d'Agriculture, GAB14, DDAF, Interco
action 1.6 : abonder les aides déjà en place pour aider l'éco-construction	collectivités, ADEME, Région
action 1.7 : inciter à conduire des études énergétiques avant travaux et à assurer un suivi des consommations pour les bâtiments publics et l'éclairage	PBV (sensibilisation avec DISPLAY, sur la pollution lumineuse et l'éclairage de Noël...), CEP du SDEC, communes
action 1.8 : développer des OPAH pour faire bénéficier aux habitants des aides ANAH majorées	PBV, PNR, intercos
action 1.9 : développer une mise en réseau des centres de recherche, de formation à l'éco-construction, des architectes et des artisans, pour faciliter le développement de techniques d'éco-construction et qu'elles soient moins onéreuses. Développer la formation continue de façon délocalisée, à partir de sites modèles, et tout spécifiquement des formations diplômantes concernant l'isolation et l'étanchéité à l'air	ARCENE, ARPE, Région, organisations professionnelles, organismes de formation, PBV
action 1.10 : développer l'éco-responsabilité et l'exemplarité des maîtres d'ouvrages publics, en incitant à rénover leur patrimoine et à construire des bâtiments à haute performance environnementale, en avance sur la réglementation	collectivités, PBV (sensibilisation, information), ADEME, Région
action 1.11 : informer la population sur les enjeux de l'évolution du climat, les économies d'énergie grâce aux nouvelles façons de construire et à la rénovation, sur les aides en place et sur les éco-gestes	PBV, Espace Info Energie

## AXE N°2 : AGRICULTURE

**Encourager une agriculture économe et autonome, pour l'alimentation et pour l'énergie. Maintenir le niveau production, réduire les émissions de GES et augmenter la rentabilité économique.**

ACTIONS	ACTEURS
action 2.1 : encourager la sobriété énergétique en faisant d'abord la promotion des actions les plus simples à mettre en œuvre, qui ne nécessitent pas beaucoup de moyens et qui diminuent l'utilisation d'énergie directe : <ul style="list-style-type: none"> <li>- isolation des bâtiments agricoles,</li> <li>- récupérateur de chaleur sur le tank à lait,</li> <li>- réduction des consommations dues à la mécanisation (banc d'essai tracteurs pour une conduite économe et adapter la taille des engins)...</li> </ul>	Chambre d'Agriculture, CUMA, GAB14
action 2.2 : accompagner les agriculteurs dans leur réflexion pour l'avenir de leur exploitation, pour réduire les émissions de GES des postes les plus importants et pour gagner en autonomie énergétique, notamment à partir de diagnostics "énergie"	Chambre d'Agriculture, GAB14
action 2.3 : aider l'autonomie alimentaire des exploitations, notamment en protéine (avec la luzerne par exemple)	Chambre d'Agriculture, GAB14
action 2.4 : développer l'agriculture biologique	Chambre d'Agriculture, GAB14
action 2.5 : développer une agriculture respectueuse de l'environnement, moins polluante, notamment en pratiquant une culture et un élevage raisonnés dans le respect des bonnes pratiques agricoles, en particulier pour l'utilisation des produits phytosanitaires et l'utilisation des produits de fertilisation. Communiquer sur le Plan Végétal Environnement et sa complémentarité avec le Plan du CG14	Chambre d'Agriculture, collectivités (MAE)
action 2.6 : encourager les circuits courts en développant l'offre agricole et la demande en restauration collective. Informer les habitants sur la production locale et inciter à consommer des produits frais et saisonniers de proximité	PBV, Chambre d'Agriculture, GAB14, collectivités
action 2.7 : maintenir les espèces d'élevage régionales (vaches normandes, cochon de Bayeux, poules...)	Chambre d'Agriculture, GAB14
action 2.8 : améliorer la connaissance sur les émissions de GES en lien avec les systèmes d'exploitation, la production alimentaire et les terroirs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une typologie des systèmes agricoles du Bessin au Virois</li> <li>- Identifier les postes importants en émissions de GES pour chaque système agricole</li> <li>- Identifier le rôle du terroir dans les émissions de GES</li> <li>- Décliner les grands enjeux climatiques/écologiques/citoyens dans les cycles de formation des professionnels de l'agriculture</li> </ul>	centres de recherche (INRA, CEMAGREF...), ADEME, PBV, Chambre d'Agriculture

## AXE N° 3 : PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

### *Développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire, au sein des collectivités et du monde agricole*

ACTIONS	ACTEURS
action 3.1 : développer la méthanisation collective à une échelle locale, pour valoriser les déchets et sous produits de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire	PBV, intercos, Chambre d'Agriculture, entreprises
action 3.2 : privilégier les ressources locales pour les consommations énergétiques des collectivités et des filières agro-alimentaires (chaufferie et réseau de chaleur au bois, au biogaz, huile végétale pure pour les agriculteurs et les véhicules des services techniques...)	PBV, Chambre d'Agriculture, collectivités
action 3.3 : soutenir et promouvoir l'utilisation et la production d'énergies renouvelables sur les exploitations agricoles	Chambre d'Agriculture, CUMA, GAB14
action 3.4 : soutenir le développement de l'éolien: - informer sur les aides disponibles pour les ZDE - animer, informer, communiquer sur l'éolien auprès du grand public	PBV, intercos
action 3.5 : faciliter l'utilisation des EnR par le soutien aux opérations d'acquisitions collectives (achats groupés ou structures dédiées), tant pour le pavillonnaire que pour le petit collectif	collectivités, associations, syndicats
action 3.6 : étudier puis informer les collectivités de leur potentiel en énergie renouvelable mobilisable (biomasse, éolien, solaire, récupération des calories d'assainissement...)	PBV, intercos

## AXE N°4 : RESSOURCE EN EAU

### *Favoriser une meilleure gestion de la ressource en eau à l'échelle de bassins versants*

ACTIONS	ACTEURS
action 4.1 : restaurer les rivières, notamment en aménageant les moulins et autres ouvrages hydrauliques, pour une meilleure qualité de l'eau et une plus grande diversité biologique	PNR, collectivités, Syndicats, Agence de l'Eau
action 4.2 : préserver les zones humides	PNR, Syndicats, collectivités (PLU), PBV (sensibilisation) et Chambre d'Agriculture
action 4.3 : développer et diversifier les sources d'alimentation en eau potable (augmenter le maillage des réseaux d'alimentation en eau potable)	syndicats, collectivités, Agence de l'eau
action 4.4 : préserver et restaurer la qualité de l'eau, en encourageant les actions de préservation des bassins versants de nos cours d'eau, en priorité pour les points de captage vulnérables	collectivités, syndicats, Chambre d'Agriculture, Agence de l'Eau
action 4.5 : organiser la maîtrise d'ouvrage à l'échelle des bassins versants, avec le portage d'un SAGE AURE	PBV, PNR, collectivités, Syndicats, Agence de l'Eau



## AXE N°5 : GESTION DES DECHETS

### ***Réfléchir à une organisation territoriale commune pour la gestion globale et durable des déchets, de la collecte au traitement***

ACTIONS	ACTEURS
action 5.1 : harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire, faciliter l'accès au tri de la population, des collectivités et des entreprises, et communiquer pour développer des pratiques individuelles vertueuses de réduction des déchets	SEROC, PBV, syndicats de collecte et intercos
action 5.2 : organiser des "assises des déchets" pour réfléchir autour de la question d'harmonisation des pratiques à l'échelle du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la collecte, collecte sélective ou collecte globale suivie d'un tri mécano biologique, en fonction des sources émettrices de déchets (faut-il collecter de la même façon les déchets des particuliers et ceux des restaurants, cantines...fortement producteurs de fermentescibles?)</li> <li>- sur les consignes de tri</li> <li>- et sur le mode de facturation</li> </ul>	PBV, SEROC
action 5.3 : réduire l'enfouissement au maximum (TGAP en constante hausse)	SEROC
action 5.4 : mise en place d'une redevance "gros producteur" pour inciter à réduire les emballages et suremballages	SEROC
action 5.5 : développer la redevance incitative pour le respect du tri par les habitants: redevance au poids, au sac, ou par levée.	intercos et syndicats de collecte
action 5.6 : mettre en place des indicateurs de suivi/évaluation du coût de la gestion des déchets parallèlement au bénéfice environnemental	SEROC
action 5.7 : développer la valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés (bois de rebut, matière organique, fraction combustible, boues de station d'épuration...) et des déchets des industries	SEROC
action 5.8 : mener une réflexion sur le transport des déchets et les moyens de collecte, lors de nouveaux projets d'urbanisme, notamment en réfléchissant au transport hippomobile	SEROC, syndicats de collecte, intercos
action 5.9 : travailler sur des filières locales de valorisation des déchets encombrants (pneus, bâches ou autres déchets inertes), aménager une collecte spécifique dans les déchetteries et communiquer sur leur collecte et leur traitement.	SEROC, intercos, Chambre d'Agriculture, autres organisations professionnelles
action 5.10 : diminuer la production de déchets industriels, en incitant les entreprises à utiliser, dans leur process, leurs propres déchets (graisses, os, pour produire de la chaleur ...) ou des déchets d'industries voisines	collectivités gestionnaires de zones, SEROC, entreprises
action 5.11 : développer les capacités de compostage chez les particuliers (compostage individuel) et au sein des services "espaces verts" des communes	SEROC, collectivités

## **AXE N°6 : BOCAGE**

### ***PRESERVATION ET VALORISATION DU LINEAIRE DE HAIES BOCAGERES ET DE LA FORÊT***

<b>ACTIONS</b>	<b>ACTEURS</b>
action 6.1 : valoriser des essences locales pour la construction bois, et plus largement créer des filières locales d'éco-matériaux	Professions bois
action 6.2 : prendre en compte les exigences de l'agriculture et le rôle des haies dans les documents de planification et d'aménagement (POS/PLU/CC)	scot, communes, Chambre d'Agriculture
action 6.3 : maintenir des zones de continuité écologique entre les exploitations et entre les territoires, en conservant et développant les linéaires de haies	SCOT, interco, communes, Chambre d'Agriculture
action 6.4 : développer la filière bois déchiqueté en mettant en place des programmes de replantation et de gestion des haies bocagères, et en créant des débouchés (paillage, litière et bois énergie). Maintien du bocage et arrêt du brûlage à l'air libre pour le bois de haie	PBV, Chambre d'Agriculture, CUMA, collectivités, CG14, PNR

## AXE N°7 : MOBILITE

### Développer des alternatives au "tout automobilisme"

ACTIONS	ACTEURS
action 7.1 : favoriser les transports actifs : mettre en place des couloirs sécurisés, construire des pistes cyclables et des chemins piétonniers en assurant une continuité communale, ou intercommunale, par l'aménagement des chemins ruraux. Permettre l'inter modalité en construisant des garages à vélo. Sensibiliser les écoliers à la marche à pied en mettant en place des "cars à pattes"	communes, intercos, pôles touristiques, PBV (sensibilisation), parents d'élèves
action 7.2 : développer le covoiturage domicile/travail en améliorant les conditions d'usage, avec plus de souplesse et d'information : communication, aires de covoiturage sécurisées, information technique sur les assurances...	PBV, Région, collectivités, associations locales, entreprises
action 7.3 : réaliser des plans de déplacements urbains (PDU)	communes et intercos
action 7.4 : travailler sur le foncier ou l'organisation du travail pour limiter le déplacement des	Chambre d'Agriculture,
action 7.5 : adapter la taille des moyens de transport utilisés en milieu rural	Conseil Général
action 7.6 : développer le travail équin en milieu agricole	GAB14 et Chambre d'Agriculture
action 7.7 : munir les services publics, services à la personne et transports en commun, d'une flotte de véhicules non polluants	communes, intercos
action 7.8 : encourager les entreprises et les comités d'entreprises à mettre en place des plans de déplacements entreprises (PDE), et proposer des stages d'éco-conduite	PBV, collectivités, entreprises
action 7.9 : réduire les quantités de GES émises par le fret routier en développant le fret ferroviaire, notamment en réaménageant les tracés du réseau ferroviaire secondaire détruit dans les années 1950/60	Région, Scot





## GLOSSAIRE

ADASEA :	Association Départementale pour l'Aménagement des structures des Exploitations Agricoles
ADEME :	Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie
ARCENE :	Association Régionale pour la Construction Environnementale en Normandie
ARPE :	Association Régionale de Promotion de l'Eco-construction en Basse-Normandie
CAUE :	Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement
CEMAGREF :	Centre National du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement)
CEP :	Conseil en Energie Partagé
CG14 :	Conseil Général du Calvados
CUMA :	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DDAF :	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDTM :	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
EPCI :	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
GAB14 :	Groupement d'Agriculture Biologique du Calvados
GES :	Gaz à Effet de Serre
INRA :	Institut National de Recherche Agronomique
MAE :	Mesure Agro-Environnementale
PADD :	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PBV :	Pays du Bessin au Virois
PIDIL :	Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et de Développement des Initiatives Locales
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PNR :	Parc Naturel Régional (ici, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin)
SCoT :	Schéma de Cohérence Territoriale
SDEC :	Syndicat intercommunal D'énergie du Calvados
SEROC :	Syndicat mixte de traitement Et de valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados
TGAP :	Taxe Générale sur les Activités Polluantes
ZPPAUP :	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager